



2 0 2 3 - 2 4

# GUIDE

DU DÉPARTEMENT  
PIANO

10 rue de la tête noire - BP 30015  
86001 Poitiers Cedex - France  
+33 (0)5 49 60 21 79  
[enseignement.superieur@polealienor.eu](mailto:enseignement.superieur@polealienor.eu)

poitiers  
tours

[www.polealienor.eu](http://www.polealienor.eu)



## Table des matières

<i>ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE</i>	4
<b>ORGANISATION DES ÉTUDES</b>	<b>7</b>
<i>CONDITIONS D'ADMISSION</i>	7
<i>PARCOURS DE FORMATION</i>	7
<b>DNSPM / Licence</b>	<b>9</b>
<i>GÉNÉRALITÉS</i>	9
<i>GRILLES DE COURS PAR DÉPARTEMENTS</i>	12
PIANO	12
<i>CONTENU DES COURS</i>	14
UE 1 – PRATIQUES PRINCIPALES	14
UE 2 – HISTOIRE DE LA MUSIQUE	15
UE 3 – ENSEIGNEMENTS SPÉCIFIQUES	16
UE 4 – PRATIQUE D'ENSEMBLE	18
UE 5 – ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX	19
UE 6 – ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX & STAGE	21
<b>MODALITÉS DE VALIDATION &amp; D'ÉVALUATION</b>	<b>22</b>
<b>RÉFÉRENTIEL DE FORMATION PIANO</b>	<b>23</b>
<b>ANNEXE 1 : DOCUMENT CADRE SUR LES STAGES</b>	<b>24</b>
<b>ANNEXE 2 : DOCUMENT CADRE SUR LE PORTFOLIO</b>	<b>29</b>
<b>ANNEXE 3 : DOCUMENT CADRE ANALYSE APPLIQUÉE</b>	<b>30</b>

# ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

## DISCIPLINES INSTRUMENTALES

*DNSPM/LICENCE : Professeurs de répertoires principaux*

<b>Instruments à cordes</b>		<b>Saxophone</b>	Christophe Bois Gilles Tressos
Violon	Blandine Chemin François-Marie Drieux		
Alto	Vlad Bogdanas	<b>Cuivres</b>	
Violoncelle	Yaëlle Quincartlet & Xavier Gagnepain (professeur invité)	Trompette	Arnaud Juchault
		Trombone	Thierry Guilbert
Contrebasse	Jérémie Decottignies & Jean-Christophe Deleforge (professeur invité)	Cor	Arnaud Delépine
		Tuba	Stéphane Balzeau
<b>Piano</b>	Catherine Schneider Alain Villard	<b>Percussion</b>	Jean-Baptiste Couturier Rémi Durupt
<b>Musique ancienne</b>		<b>Musiques traditionnelles</b>	
Chant	Romain Bockler, Claire Lefilliâtre	Les cours d'instrument se déroulent sous forme de compagnonnage. L'enseignant est proposé par l'étudiant en accord avec le coordinateur de département des musiques traditionnelles.	
Flûte à bec	Claire Michon		
Traverso	Delphine Leroy & Aurélien Delage		
Cornet à bouquin	Judith Pacquier		
Violon ancien	Marie Rouquié		
Clavecin	Pascal Dubreuil		
Viole de gambe	Matthieu Lussion, Mathilde Vialle		
Luth et théorbe	Pascale Boquet, Thibaut Roussel		
Violoncelle ancien	Hilary Metzger		
Orgue	Olivier Houette		

**Et de nombreux artistes invité.es pour des sessions et masterclasses.**

*Diplôme d'État : Professeurs ci-dessus et professeurs de répertoires principaux choisis en accord avec la direction.*

## DISCIPLINES COMPLÉMENTAIRES

*DISCIPLINES TRANSVERSALES*

Musique de chambre	Vlad Bogdanas Alain Villard Johanne Ralambondrainy Jacques Nicolas Yaëlle Quincartlet Delphine Leroy Jérôme Pouré (Tours) Professeurs de musique ancienne	Déchiffrage, lecture et transposition	Jacqueline Bensimhon Johanne Ralambondrainy Stéphane Fillet
Orchestre cordes	Chefs invités	Technique et déchiffrage (percussions)	Nicolas Dumesne & Samuel Favre
Atelier danse traditionnelle	Benoît Guerbigny	Improvisation et accompagnement de la danse	Renaud Détruit
Éducation rythmique	Stanislas Delannoy	Harmonie au piano	François-Luc Chaurin
Pratiques corporelles	Arnaud Creusot, enseignant en cours de recrutement Romain Panassié (DE)	Improvisation Jazz	Recrutement en cours (Poitiers) Jean-Baptiste Réhault (Tours) Sylvain Kuntzmann
		Musique assistée par ordinateur (MAO) Écriture, arrangement	Stéphane Fillet (Tours)

Accompagnateurs	Johanne Ralambondrainy Lujza Marková Jean-Miguel Aristizabal Séverin Treille (Tours cuivres) Olivier Nizier (Tours percussions)	Clavier complémentaire  Analyse appliquée	Recrutement en cours (Poitiers) Séverin Treille (Tours) Jean-Miguel Aristizabal Séverin Treille Benoît Sitzia Rémi Durupt
-----------------	---	---	--

### FORMATION PÉDAGOGIQUE

Improvisation	Claire Bergerault Patrick Ingueneau Edwige Fouquet	Pratique pédagogique	Philippe Compagnon, Stéphane Forlacroix, Edwige Fouquet, Pierre-Yves Jalicon, Catherine Schneider, Barbara Tenneguine, Géraldine Thébault, Louis Théveniau, Carole Frérebeau, Éloïse Gomez, Élise Labussière, Christophe Bois, Maxime Chevrier, Arnaud Sevault, Delphine Debeuf, Jean-Baptiste Couturier, Claire Michon et tous les conseillers pédagogiques
Musiques actuelles amplifiées	Tony Lardet		
Théâtre	Edwige Fouquet, Stéphane Keruel		
Pratiques artistiques plurielles	Philippe Rousseau, Leela Petronio		
TIC et écriture	Marc Lemonnier, Sylvain Kuntzmann		
Psychologie, sociologie	Tiphany Berger, Jean-François Rouet Véronique Draï-Zerbib	Environnement professionnel et Portfolio	François-Xavier Caillet, Cécile Hubineau, Claire Michon, Jean-Nicolas Richard, Kirsten Trunski-Royannais, Barbara Tenneguine, Louis Théveniau, Gilles Tressos, Éric Valdenaire
Sciences de l'Éducation	Philippe Péaud, Barbara Tenneguine, Kirsten Trunski-Royannais		
Travaux d'études personnel	Philippe Devaux, Guillaume Lurton Benoît Haug, Sylvain Perret	Projet réalisation musicale	Barbara Tenneguine et les tuteurs

### DISCIPLINES SPÉCIFIQUES

<b>Musique ancienne</b>		<b>Musiques traditionnelles</b>	
Basse continue & Accord et tempéraments	Pascal Dubreuil Lujza Marková Jean-Miguel Aristizabal Dominique Ferran	Danse	Benoît Guerbigny
Rhétorique musicale	Pascal Dubreuil	Pratiques d'ensemble	Jean-François Vrod Julien Padovani
Consort de violons et violes	Marie Rouquié Matthieu Lusson	Chant	Evelyne Girardon Clément Gauthier Philippe Compagnon
Consort de flûtes à bec	Claire Michon	Histoire et esthétique	Sandrine Le Coz Benoît Haug
Modes, solmisation, contrepoint Early music lab	Marc Busnel  Tous les enseignants musique ancienne	Patrimoine et ses sources	Hoëla Barbedette
		Problématiques actuelles	Rémi Jaulain François Robin
		Style modalité et variation Organologie	Alexandre Séli
		Suivi du mémoire	Benoît Haug

**Cuivres et percussions**

Orchestre d'harmonie

Philippe Ferro

**Musiques actuelles et Jazz**

Ensemble Jazz et MAA

**(DE)**Guillaume Christophel  
Jean-Yves Monjauze

Didactique Jazz et MAA

Culture Jazz et MAA

Écriture et arrangement

Boris Senon, Olivier Thémines

Stéphane Payen

**Saxophone**

Quatuor

Grand ensemble

Thomas Gobert

Dylan Corlay

**Formation musicale**

Technique vocale

Perfectionnement FM

Harmonisation clavier

Didactique spécifique FM

Direction de chœur

Physiologie de la voix de  
l'enfant**(DE)**

Geoffroy Dudouit

David Le Moigne

David Le Moigne

Geoffroy Dudouit

Geneviève Bouillet

# ORGANISATION DES ÉTUDES

---

Le REGLEMENT DES ETUDES décrit les modalités et critères d'admission, l'organisation et le contenu des cursus, les modalités des évaluations et de délivrance des diplômes.

Les informations générales présentées ici ne sont que des extraits. Le document complet est accessible aux étudiants sur le Cloud du pôle Aliénor.

## CONDITIONS D'ADMISSION

### Entrée en 1<sup>er</sup> cycle (DNSPM/Licence ou DE)

Le candidat doit remplir les conditions suivantes :

- être titulaire d'un diplôme national d'orientation professionnelle de musicien (DNOP) **ou** d'un diplôme d'études musicales (DEM) dans la discipline principale **ou** pouvant justifier du suivi d'un enseignement préparant à l'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur de la création artistique dans la spécialité musique, dispensé par un établissement agréé à délivrer cette formation,
- être titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme français ou étranger admis en dispense ou en équivalence

Une dispense de l'une des conditions d'admission peut être accordée par la direction du pôle Aliénor, sur avis d'une commission. Il est dans ce cas, particulièrement important d'indiquer avec précision et de justifier tous les éléments concernant la formation et les expériences du candidat.

### Entrée en 2<sup>ème</sup> cycle (Master)

La formation s'adresse aux instrumentistes et chanteurs remplissant l'une des conditions suivantes :

- être titulaire d'un Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien (DNSPM) et d'une licence de musique et/ou musicologie
- être titulaire d'un Bachelor d'interprète (établissement étranger)
- être titulaire d'un diplôme d'État de professeur de musique et d'une licence de musique et/ou musicologie.

*Dans tous les cas, se reporter à la brochure d'information sur le site du pôle Aliénor.*

## PARCOURS DE FORMATION

### 1 – Disciplines concernées par le DNSPM/licence et par le DE

Dans ces départements, le concours d'entrée est unique. Les candidats admis auront donc, s'ils le souhaitent, accès à l'ensemble de l'offre de formation. Deux possibilités s'offrent :

- Un cursus visant à obtenir le double diplôme DNSPM / Licence (durée type : 6 semestres) avec possibilité de suivre également la formation au DE
- Un cursus visant à obtenir le DE seulement

### 2 – Disciplines uniquement concernées par le DE seul

Les candidats admis auront, plusieurs possibilités de parcours :

- DE seulement
- DOUBLE DE

Les candidats ont la possibilité de se présenter dans 2 spécialités différentes pour poursuivre un cursus menant à l'obtention de 2 DE en 3 ans.

- PARCOURS DUMI et DE

Suite à la réussite à l'examen d'entrée au pôle Aliénor et selon les préconisations du jury, les étudiants ayant obtenu le DUMI aux CFMI de Poitiers ou de Tours peuvent voir leur parcours d'études raccourci.

### 3 – Master

Formation délivrée par l'Université de Poitiers en collaboration avec l'Université de Tours et le pôle Aliénor.

Pour des raisons d'organisation du planning des cours, le parcours simultané DE et Master est soumis à un accord de la direction.

### 4 – Étudiants étrangers / International students

Alternative possibilities for international students:

- **Regular programs:** open to all students (see language requirements).
- **Exchange students** (Erasmus +): for students coming from partner-institutions, within the Erasmus + program.

⇒ **More information in the brochure « Information for international students » and the Erasmus+ course catalogue (English, Français).**

## L'ARTICULATION ENTRE LES FORMATIONS DNSPM/Licence et DE

Le pôle Aliénor offre la possibilité aux étudiants poursuivant le cursus DNSPM/Licence de suivre conjointement une formation diplômante au Diplôme d'État dans la même discipline, département et option. La première année est un « tronc commun » entre les 2 formations ; les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années, plus spécifiquement consacrées aux compétences pédagogiques sont accessibles à partir de la 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> année de formation au DNSPM. ⇒ Se reporter au REGLEMENT DES ETUDES.

## VALIDATION DES COMPÉTENCES ET DES CONNAISSANCES ACQUISES ANTÉRIEUREMENT

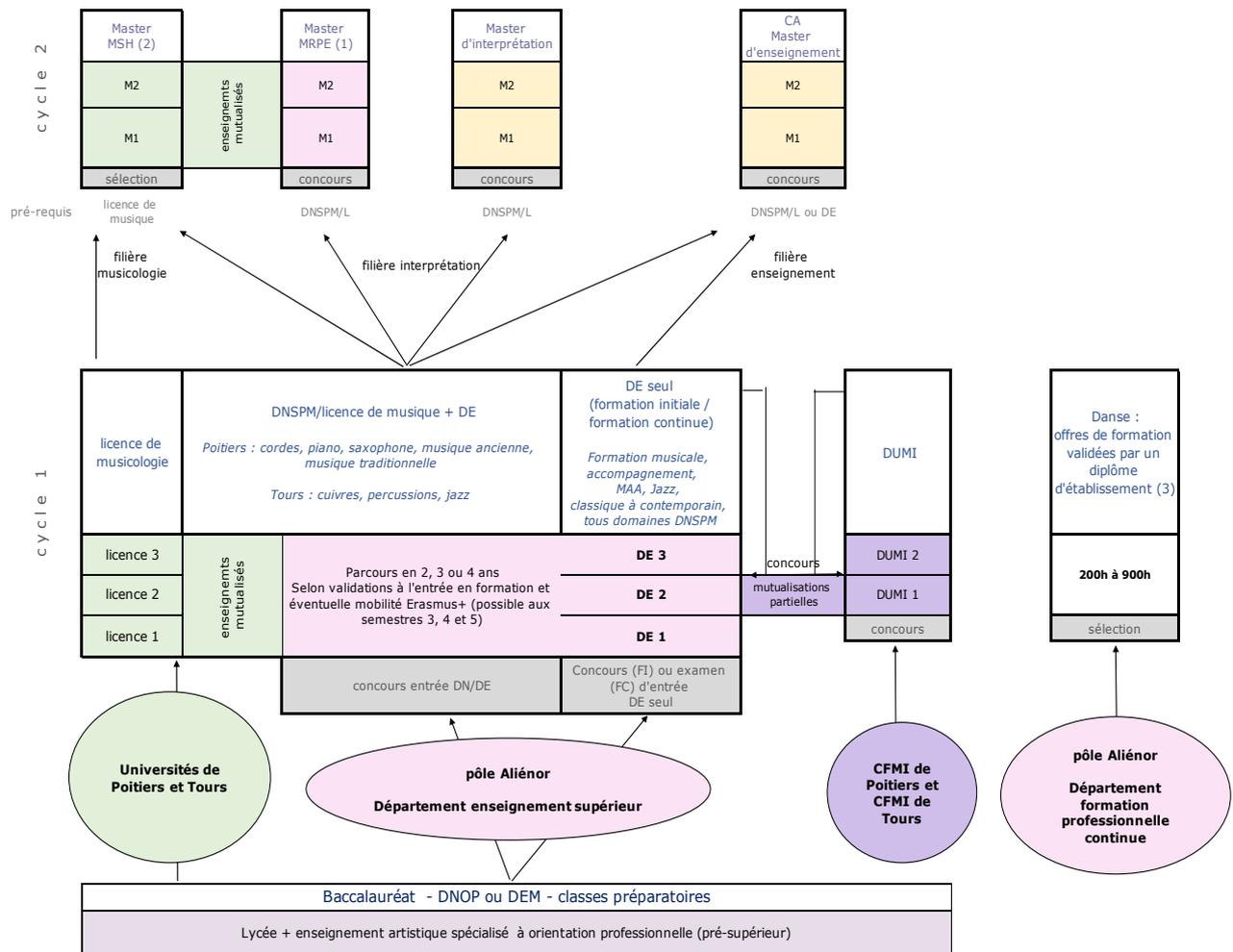
Pour toutes les formations, le pôle Aliénor a mis en place des procédures de validation des compétences et des connaissances acquises antérieurement.

- Cette procédure peut permettre de réduire la durée du parcours d'études ;
- DNSPM/Licence : les étudiants déjà titulaires d'une licence de musique sont dispensés de la partie universitaire du parcours et pourront voir la durée de leurs études (articulation DNSPM/DE) réduite.

## VALIDATION, DISPENSES, CONGÉS

Afin de définir au mieux les parcours d'études, les demandes de validations, de dispense de cours, de congés ou de retour dans le cursus doivent être faites le plus tôt possible. ⇒ Se reporter au REGLEMENT DES ETUDES

### Organigramme de l'offre de formation au pôle Aliénor cursus, diplômes, parcours et articulations avec d'autres formations



1. Master de musicologie, parcours "Musique : Recherche et pratiques d'ensemble". Universités de Poitiers et Tours, pôle Aliénor, Abbaye aux Dames de Saintes
2. Master de musicologie, parcours "Musique et sciences humaines". Universités de Poitiers et Tours
3. Processus d'inscription à l'inventaire en cours pour ces diplômes : Analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé (AFCMD), autres formations en projet

# DNSPM / Licence

## GÉNÉRALITÉS

### LES DÉPARTEMENTS D'ÉTUDES

**Cursus menant à l'obtention du DNSPM/licence et / ou au DE :**

- Cordes frottées : violon, alto, violoncelle, contrebasse
- Saxophone
- Piano
- Musique ancienne (tous instruments, chant, orgue)
- Musique traditionnelle des régions de France (tous instruments, chant)
- Cuivres : trompette, cor, trombone, tuba
- Percussions

### COORDINATEURS

Chaque département d'études est placé sous la responsabilité d'un coordinateur. Cette personne assure la cohérence entre les enseignements réguliers et ponctuels et le lien entre tous les enseignants du département.

Le coordinateur assure un suivi pédagogique individualisé de tous les étudiants du département ; sa connaissance approfondie du milieu professionnel lui permet d'avoir un rôle de conseil, notamment sur les points suivants :

- Suivi de la formation : parcours, enseignements
- Conception des contenus et du planning : masterclasses et sessions, mises en situation professionnelle
- Stage d'immersion : conseil et évaluation
- Évaluation : conseil des études, jurys, validation des programmes des évaluations intermédiaires et terminales

Chaque étudiant bénéficie d'un rendez-vous individuel en début d'année universitaire, et peut par la suite solliciter le coordinateur pour toute question spécifique au département d'études.

*Nota Bene : la coordination de la musique de chambre à Poitiers est assurée par Vlad Bogdanas (musiques classiques à contemporaines) et Judith Pacquier (musique ancienne)*

### PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DU CURSUS

- Articulation forte entre les 2 parties constituant le cursus (pôle Aliénor et université)
- Articulation avec la formation pédagogique (filière DE)
- Large ouverture esthétique, et accent mis sur l'interprétation historiquement informée
- Immersion et insertion professionnelles : stages avec de nombreux partenaires, ensembles, orchestres, lieux de diffusion
- Projet inter-régional fondé sur de nombreux partenariats

### PARCOURS ET PROFESSIONNALISATION

Le DNSPM, formation supérieure de I<sup>o</sup> cycle, est une formation généraliste de musicien interprète, et ne correspond donc pas à une spécialisation qui se déroule lors d'un II<sup>o</sup> cycle d'études (master), qui peut s'effectuer en France ou à l'étranger. À ce jour, des masters de musicien interprète existent seulement dans les 2 CNSMD (accessibles aux titulaires d'un DNSPM + concours), mais des masters universitaires sont proposés en collaboration avec des pôles d'enseignement supérieur.

Le DNSPM donne aussi la possibilité d'une professionnalisation directe (musicien interprète, etc.).

### PARCOURS PERSONNALISÉS

Le projet de parcours de l'étudiant est défini durant la première année d'études : élaboré avec l'équipe pédagogique, il prend en compte les souhaits de l'étudiant, la validation des acquis antérieurs (pôle Aliénor et Université), les résultats au concours d'entrée, et le parcours global envisagé par l'étudiant. Ce projet de parcours a une valeur d'orientation et peut être modifié pendant la durée des études. Il peut amener l'étudiant à obtenir les différents diplômes visés en une durée variable.

De nombreux parcours sont possibles. Cependant les parcours conduisant à certaines situations sont exclus.

⇒ Se reporter au REGLEMENT DES ETUDES.

## PROCÉDURE D'ENTRÉE DANS LA FILIÈRE DIPLÔME D'ÉTAT

La première année est un « tronc commun » entre les 2 formations. Les étudiants peuvent intégrer la 2<sup>ème</sup> année de formation au DE à partir de la 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> année de DNSPM suivant le profil à l'entrée, le projet de parcours et l'évaluation de l'année de tronc commun.

Détail de la procédure, contenu du dossier, etc. ⇒ REGLEMENT DES ETUDES

## ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont détaillées dans le REGLEMENT DES ETUDES

Voir aussi le barème ⇒ page 23

## Nota Bene :

- L'évaluation et les validations des UE et des années universitaires sont indépendantes entre le pôle Aliénor et l'université.
- Les étudiants bénéficient sous certaines conditions, pour la validation du semestre d'études, d'un système de compensation entre les UE évaluées par le pôle Aliénor et l'université. ⇒ REGLEMENT DES ETUDES

Pour **tout ce qui concerne l'évaluation à l'université, il est très important de se renseigner précisément auprès du département musique de l'université de Poitiers ou de Tours.**

L'UFR met en place chaque année des modalités de contrôle des connaissances qui déterminent très précisément le déroulement des examens. ⇒ Guide de l'étudiant de l'université de Poitiers : [www.sha.univ-poitiers.fr](http://www.sha.univ-poitiers.fr)

⇒ Livret licence de l'université de Tours : <http://ash.univ-tours.fr/>

## PLAN D'ÉTUDES - FORMATION AU DNSPM / LICENCE – Poitiers

## 1ère année

semestre 1	volume horaire détail	ECTS / UE	coeff / UE	validation	coeff
<b>UE 1 - Pratiques principales</b>	<b>18</b>	6	3		
Répertoires principaux & masterclasses	18			ecn	1
<b>UE 2 - Histoire de la musique I (Université)</b>	<b>48</b>	6	2		
Musiques de transmission écrite	24			ecn	1
Histoire la musique du Moyen-Âge	24			ecn	1
<b>UE 3 - Enseignements spécifiques</b>	<b>48</b>	6	2		
Culture des répertoires	24			ecn	2
Matériaux musicaux	12			ecn	1
Langages principaux	12			ecn	1
<b>UE 4 - Pratique d'ensemble</b>	<b>54</b>	6	2		
Pratique d'ensemble	30			ecn	1
Session spécifique	24			ecn	1
<b>UE 5 - Enseignements transversaux 1</b>	<b>54</b>	3	1		
Éducation rythmique	12			ecn	2
Médiation et outils d'insertion	12			ecn	2
Initiation sonorisation	6			ecc	1
Journées d'accueil & découverte pratiques artistiques	24			ecc	1
<b>UE 6 - Enseignements transversaux 2</b>	<b>30</b>	3	1		
Musique assistée par ordinateur	12			ecn	1
Langues vivantes (université)	18			ecn	1

semestre 2	volume horaire détail	ECTS / UE	coeff / UE	validation	coeff
<b>UE 1 - Pratiques principales</b>	<b>18</b>	6	3		
Répertoires principaux & masterclasses	18			ecn	1
<b>UE 2 - Histoire de la musique II (Université)</b>	<b>48</b>	6	2		
Musiques de transmission orale	24			ecn	1
Histoire des musiques actuelles et jazz	24			ecn	1
<b>UE 3 - Enseignements spécifiques</b>	<b>48</b>	6	2		
Culture des répertoires	24			ecn	2
Matériaux musicaux	12			ecn	1
Langages principaux	12			ecn	1
<b>UE 4 - Pratique d'ensemble</b>	<b>54</b>	6	2		
Pratique d'ensemble	30			ecn	1
Session spécifique	24			ecn	1
<b>UE 5 - Enseignements transversaux 1</b>	<b>45</b>	3	1		
Éducation rythmique	9			ecn	2
Médiation et outils d'insertion	9			ecn	2
Projet, Pratique de la scène	27			ecn	3
<b>UE 6 - Enseignements transversaux 2</b>	<b>24</b>	3	1		
Musique assistée par ordinateur	12			ecn	1
Langues vivantes (université)	12			ecn	1

## 2ème année

semestre 3		volume horaire détail	ECTS / UE	coeff / UE	validation	coeff
<b>UE 1 - Pratiques principales</b>		<b>18</b>	6	3		
Répertoires principaux & masterclasses		18			ecn	1
<b>UE 2 - Histoire de la musique III (Université)</b>		<b>48</b>	6	2		
Histoire de la musique de la Renaissance		24			ecn	1
Ethnomusicologie		24			ecn	1
<b>UE 3 - Enseignements spécifiques</b>		<b>48</b>	6	3		
Culture des répertoires & initiation à la recherche		24			ecn	2
Matériaux musicaux		12			ecn	1
Langages principaux		12			ecn	1
<b>UE 4 - Pratique d'ensemble</b>		<b>54</b>	6	2		
Pratique d'ensemble		30			ecn	1
Session spécifique		24			ecn	1
<b>UE 5 - Enseignements transversaux</b>		<b>18</b>	3	1		
Médiation et outils d'insertion		18			ecc	1
<b>UE 6 - Enseignements transversaux 2</b>		<b>34</b>	3	1		
Pratique corporelle		16			ecc	1
Langues vivantes (université)		18			ecn	1

semestre 4		volume horaire détail	ECTS / UE	coeff / UE	validation	coeff
<b>UE 1 - Pratiques principales</b>		<b>19</b>	6	3		
Répertoires principaux & masterclasses		18			ecn	1
Concert de 2ème année		1			ecn	1
<b>UE 2 - Histoire de la musique IV (Université)</b>		<b>48</b>	6	2		
Histoire de la musique XVIIe et XVIIIe siècles		24			ecn	1
Histoire de la musique tonale du XIXe et XXe siècles		24			ecn	1
<b>UE 3 - Enseignements spécifiques</b>		<b>48</b>	6	3		
Culture des répertoires & initiation à la recherche		24			ecn	2
Matériaux musicaux		12			ecn	1
Langages principaux		12			ecn	1
<b>UE 4 - Pratique d'ensemble</b>		<b>30</b>	6	2		
Pratique d'ensemble		30			ecn	1
Session spécifique		24			ecn	1
<b>UE 5 - Enseignements transversaux</b>		<b>24</b>	3	1		
Enregistrement & montage		18			ecn	1
Portfolio		6			ecc	1
Langues vivantes (université)		18			ecn	1
<b>UE 6 - Stage</b>		<b>35</b>	3	2		
Stage 1		35			ecn	1

## 3ème année

semestre 5		volume horaire détail	ECTS / UE	coeff / UE	validation	coeff
<b>UE 1 - Pratiques principales</b>		<b>18</b>	6	3		
Répertoires principaux & masterclasses		18			ecn	1
<b>UE 2 - Histoire de la musique V (Université)</b>		<b>48</b>	6	2		
Histoire des musiques expérimentales des XXe et XXIe siècles		24			ecn	2
Musicologie thématique ethnomusicologie		12			ecn	1
Musicologie thématique musiques actuelles		12			ecn	1
<b>UE 3 - Enseignements spécifiques</b>		<b>54</b>	6	3		
Culture des répertoires & initiation à la recherche		24			ecn	2
Matériaux musicaux		12			ecn	1
Enjeux de la musicologie (université)		18			ecn	1
<b>UE 4 - Pratique d'ensemble</b>		<b>54</b>	6	2		
Pratique d'ensemble		30			ecn	1
Session spécifique		24			ecn	1
<b>UE 5 - Enseignements transversaux</b>		<b>9</b>	3	1		
Médiation et outils d'insertion		9			ecc	1
Langues vivantes (université)		18			ecn	1
<b>UE 6 - Stage</b>		<b>35</b>	3	1		
Stage 2		35			ecc	1

semestre 6		volume horaire détail	ECTS / UE	coeff / UE	validation	coeff
<b>UE 1 - Pratiques principales</b>		<b>20</b>	6	3		
Répertoires principaux & masterclasses		18			ecn	1
Concert de fin d'études		2			ecn	1
<b>UE 2 - Histoire de la musique VI (Université)</b>		<b>48</b>	6	2		
Musicologie thématique Renaissance		12			ecn	1
Musicologie thématique XVIIe et XVIIIe siècles		12			ecn	1
Musicologie thématique musique tonale du XIXe et XXe siècles		12			ecn	1
Musicologie thématique musiques expérimentales des XXe et XXIe siècles		12			ecn	1
<b>UE 3 - Enseignements spécifiques</b>		<b>36</b>	6	3		
Culture des répertoires & initiation à la recherche		24			ecn	2
Matériaux musicaux		12			ecn	1
<b>UE 4 - Pratique d'ensemble</b>		<b>54</b>	6	2		
Pratique d'ensemble		30			ecn	1
Session spécifique		24			ecn	1
<b>UE 5 - Enseignements transversaux</b>		<b>9</b>	3	1		
Médiation et outils d'insertion		9			ecc	1
Langues vivantes (université)		18			ecn	1
<b>UE 6 - Stage</b>		<b>35</b>	3	2		
Rapport de stage		35			ecn	1

Cours suivi à l'université

## NOTES

- Pour le détail des contenus, modalités et critères d'évaluation, se reporter au descriptif détaillé des cours, et au règlement des études
- Validation des cours : ecn = évaluation continue notée ; ecc = évaluation sur certificat de participation ; e = examen noté ;

# GRILLES DE COURS PAR DÉPARTEMENTS

## PIANO

Coordination : Catherine SCHNEIDER & Alain VILLARD

Formation généraliste qui mène à une très grande diversité de métiers dans lesquels le piano (et par extension les claviers) ont un rôle : enseignant (piano, accompagnement, formation musicale), interprète en ensemble ou en solo, accompagnateur de la danse, d'instruments, chef de chant, métiers de l'arrangement ou de la composition.

Un accent particulier est mis sur l'exigence en musique d'ensemble et sur les pratiques d'accompagnement, éléments essentiels de l'insertion professionnelle.

### PRATIQUES D'ENSEMBLE

Musique de chambre : les étudiants pianistes peuvent participer chaque semestre à 2 ensembles :

- une formation sonate
- une autre formation de musique de chambre :
  - Classique, romantique ou contemporain
  - Musique de chambre ancienne (répertoires jusqu'à Haydn) : selon les répertoires et l'instrument (piano ou clavecin), un minimum de pratique de la basse continue ou du clavecin est requis.
  - Atelier Jazz et musiques actuelles : une pratique préalable de ces répertoires est nécessaire

### TECHNIQUES DE L'ACCOMPAGNEMENT

Tout au long de la formation, les étudiants pianistes ont des cours réguliers de :

- Déchiffrage
- Harmonie au piano
- Transposition – réduction

### APPROCHE DES CLAVIERS HISTORIQUES ET DES CLAVIERS ÉLECTRONIQUES

La formation permet d'aborder le piano sous ses différentes formes historiques (pianoforte, pianos anciens et piano moderne), mais également d'ouvrir les champs d'investigation des pianistes aux autres types de claviers (clavecin, clavicorde, orgue, claviers électroniques), en fonction des répertoires étudiés et des situations musicales proposées.

Le pôle Aliénor possède un piano Erard (1913), particulièrement adapté au travail des répertoires du début du XX<sup>e</sup> siècle et recevra en novembre 2023 un pianoforte.

## GRILLE DE COURS PIANO

### 1<sup>ère</sup> année

semestre 1					semestre 2				
	ECTS / UE	coeff / UE	validation	coeff		ECTS / UE	coeff / UE	validation	coeff
<b>UE 1 - Pratiques principales</b>					<b>UE 1 - Pratiques principales</b>				
Répertoires principaux & masterclasses					Répertoires principaux & masterclasses				
<i>Répertoires principaux piano</i>	6	3	ecn	1	<i>Répertoires principaux piano</i>	6	3	ecn	1
<i>Prestations publiques</i>			ecc	1	<i>Prestations publiques</i>			ecc	1
<i>Masterclasses</i>			ecc	1	<i>Masterclasses</i>			ecc	1
<b>UE 2 - Histoire de la musique I (Université)</b>					<b>UE 2 - Histoire de la musique II (Université)</b>				
Musiques de transmission écrite	6	2	ecn	1	Musiques de transmission orale	6	2	ecn	1
Histoire la musique du Moyen-Âge			ecn	1	Histoire des musiques actuelles et jazz			ecn	1
<b>UE 3 - Enseignements spécifiques</b>					<b>UE 3 - Enseignements spécifiques</b>				
Culture des répertoires			ecn	2	Culture des répertoires			ecn	2
<i>Culture piano</i>					<i>Culture piano</i>				
Matériaux musicaux	6	3	ecn	1	Matériaux musicaux	6	3	ecn	1
<i>Harmonie au piano</i>					<i>Harmonie au piano</i>				
<i>Transposition réduction</i>			ecn	1	<i>Transposition réduction</i>			ecn	1
Langages principaux			ecn	1	Langages principaux			ecn	1
<i>Déchiffrage</i>					<i>Déchiffrage</i>				
<b>UE 4 - Pratique d'ensemble</b>					<b>UE 4 - Pratique d'ensemble</b>				
Pratique d'ensemble	6	2	ecn	2	Pratique d'ensemble	6	2	ecn	2
<i>Musique de chambre</i>					<i>Musique de chambre</i>				
Session spécifique			ecn	1	Session spécifique			ecn	1
<i>Session pianoforte</i>					<i>Session spécifique</i>				
<b>UE 5 - Enseignements transversaux 1</b>					<b>UE 5 - Enseignements transversaux 1</b>				
Éducation rythmique (danse traditionnelle)	3	1	ecn	2	Éducation rythmique (danse traditionnelle)	3	1	ecn	1
Médiation et outils d'insertion			ecn	2	Médiation et outils d'insertion			ecn	1
Initiation sonorisation			ecc	1	Projet, Pratique de la scène			ecn	2
Journées d'accueil & découverte pratiques artistiques			ecc	1					
<b>UE 6 - Enseignements transversaux 2</b>					<b>UE 6 - Enseignements transversaux 2</b>				
Musique assistée par ordinateur	3	1	ecn	1	Musique assistée par ordinateur	3	1	ecn	1
Langues vivantes (université)			ecn	1	Langues vivantes (université)			ecn	1

## 2ème année

semestre 3		ECTS / UE	coeff / UE	validation	coeff
<b>UE 1 - Pratiques principales</b>					
Répertoires principaux & masterclasses					
<i>Répertoires principaux piano</i>					
<i>Prestations publiques</i>					
<i>Masterclasses</i>					
	6	3	ecn	1	
			ecc	1	
			ecc	1	
<b>UE 2 - Histoire de la musique III (Université)</b>					
Histoire de la musique de la Renaissance					
	6	2	ecn	1	
Ethnomusicologie					
			ecn	1	
<b>UE 3 - Enseignements spécifiques</b>					
Culture des répertoires & initiation à la recherche					
<i>Culture piano</i>					
			ecn	2	
Matériaux musicaux					
<i>Harmonie au piano</i>					
<i>Transposition réduction</i>					
<i>Analyse appliquée</i>					
	6	3	ecn	1	
			ecn	1	
			ecn	1	
Langages principaux					
<i>Déchiffrage</i>					
			ecn	1	
<b>UE 4 - Pratique d'ensemble</b>					
Pratique d'ensemble					
<i>Musique de chambre</i>					
	6	2	ecn	2	
Session spécifique					
<i>Session pianoforte</i>					
			ecn	1	
<b>UE 5 - Enseignements transversaux</b>					
Médiation et outils d'insertion					
	3	1	ecc	1	
<b>UE 6 - Enseignements transversaux 2</b>					
Pratique corporelle					
	3	1	ecc	1	
Langues vivantes (université)					
			ecn	1	

semestre 4		ECTS / UE	coeff / UE	validation	coeff
<b>UE 1 - Pratiques principales</b>					
Répertoires principaux & masterclasses					
<i>Répertoires principaux piano</i>					
<i>Prestations publiques</i>					
<i>Masterclasses</i>					
	6	3	ecn	1	
			ecc	1	
			ecc	1	
Concert de 2ème année					
			ecn	1	
<b>UE 2 - Histoire de la musique IV (Université)</b>					
Histoire de la musique XVIIe et XVIIIe siècles					
	6	2	ecn	1	
Histoire de la musique tonale du XIXe et XXe siècles					
			ecn	1	
<b>UE 3 - Enseignements spécifiques</b>					
Culture des répertoires & initiation à la recherche					
<i>Culture piano</i>					
			ecn	2	
Matériaux musicaux					
<i>Harmonie au piano</i>					
<i>Transposition réduction</i>					
<i>Analyse appliquée</i>					
	6	3	ecn	1	
			ecn	1	
			ecn	1	
Langages principaux					
<i>Déchiffrage</i>					
			ecn	1	
<b>UE 4 - Pratique d'ensemble</b>					
Pratique d'ensemble					
<i>Musique de chambre</i>					
	6	2	ecn	2	
Session spécifique					
<i>Session spécifique</i>					
			ecn	1	
<b>UE 5 - Enseignements transversaux</b>					
Enregistrement & montage					
	3	1	ecn	1	
Portfolio					
			ecc	1	
Langues vivantes (université)					
			ecn	1	
<b>UE 6 - Stage</b>					
Stage 1					
	3	2	ecn	1	

## 3ème année

semestre 5		ECTS / UE	coeff / UE	validation	coeff
<b>UE 1 - Pratiques principales</b>					
Répertoires principaux & masterclasses					
<i>Répertoires principaux piano</i>					
<i>Prestations publiques</i>					
<i>Masterclasses</i>					
	6	3	ecn	1	
			ecc	1	
			ecc	1	
<b>UE 2 - Histoire de la musique V (Université)</b>					
Histoire des musiques expérimentales des XXe et XXIe siècles					
	6	2	ecn	2	
Musicologie thématique ethnomusicologie					
			ecn	1	
Musicologie thématique musiques actuelles					
			ecn	1	
<b>UE 3 - Enseignements spécifiques</b>					
Culture des répertoires & initiation à la recherche					
<i>Culture piano</i>					
			ecn	2	
Matériaux musicaux					
<i>Harmonie au piano</i>					
<i>Analyse appliquée</i>					
	6	3	ecn	1	
			ecn	1	
Enjeux de la musicologie (université)					
			ecn	1	
<b>UE 4 - Pratique d'ensemble</b>					
Pratique d'ensemble					
<i>Musique de chambre</i>					
	6	2	ecn	2	
Session spécifique					
<i>Session pianoforte</i>					
			ecn	1	
<b>UE 5 - Enseignements transversaux</b>					
Médiation et outils d'insertion					
	3	1	ecc	1	
Langues vivantes (université)					
			ecn	1	
<b>UE 6 - Stage</b>					
Stage 2					
	3	1	ecc	1	

semestre 6		ECTS / UE	coeff / UE	validation	coeff
<b>UE 1 - Pratiques principales</b>					
Répertoires principaux & masterclasses					
<i>Répertoires principaux piano</i>					
<i>Prestations publiques</i>					
<i>Masterclasses</i>					
	6	3	ecn	1	
			ecc	1	
			ecc	1	
Concert de fin d'études					
			ecn	1	
<b>UE 2 - Histoire de la musique VI (Université)</b>					
Musicologie thématique Renaissance					
	6	2	ecn	1	
Musicologie thématique XVIIe et XVIIIe siècles					
			ecn	1	
Musicologie thématique musique tonale du XIXe et XXe siècles					
			ecn	1	
Musicologie thématique musiques expérimentales des XXe et XXIe siècles					
			ecn	1	
<b>UE 3 - Enseignements spécifiques</b>					
Culture des répertoires & initiation à la recherche					
<i>Culture piano</i>					
			ecn	2	
Matériaux musicaux					
<i>Harmonie au piano</i>					
<i>Analyse appliquée</i>					
	6	3	ecn	1	
			ecn	1	
Enjeux de la musicologie (université)					
			ecn	1	
<b>UE 4 - Pratique d'ensemble</b>					
Pratique d'ensemble					
<i>Musique de chambre</i>					
	6	2	ecn	2	
Session spécifique					
<i>Session spécifique</i>					
			ecn	1	
<b>UE 5 - Enseignements transversaux</b>					
Médiation et outils d'insertion					
	3	1	ecc	1	
Langues vivantes (université)					
			ecn	1	
<b>UE 6 - Stage</b>					
Rapport de stage					
	3	2	ecn	1	

**UE 1 – PRATIQUES PRINCIPALES**

☒ pôle Aliénor

**RÉPERTOIRES PRINCIPAUX****Professeurs référents**Missions du professeur référent

- Cours d'instrument : le professeur référent enseigne régulièrement les répertoires principaux ; il s'agit à la fois de perfectionner et de consolider les acquis techniques, et en même temps de mener un travail musical et stylistique ;
- Suivi personnalisé : il aide chaque étudiant au « travail de fond » et à faire le lien entre les contenus et/ou esthétiques présentés par les différents formateurs (sessions, masterclasses).
- Il aide l'étudiant à programmer et préparer les prestations publiques et le travail avec accompagnement : organisation du travail, élaboration de l'autonomie, etc. ;
- Connaissance et culture des répertoires principaux ;
- Évaluation : il assure la plus grande partie de l'évaluation continue pour les répertoires principaux.

Organisation des cours

- Chaque professeur référent est responsable de 3 ou 4 étudiants sur une période de 2 à 4 semestres enchaînés. De telle sorte qu'un étudiant sera suivi successivement par 2 formateurs sur la durée de ses études ;
- Les cours sont semi collectifs ou individuels ;
- Nombre d'heures de cours : 12h (semestres impairs) / 18h semestres (semestres pairs)

**Référentiel de formation**

Chaque département d'études possède un référentiel de formation répertoriant tous les éléments étudiés durant les trois années de formation (répertoire, spécificité de repertoire de l'instrument, etc). Voir page 24

**Prestations publiques et répétitions**

Le pôle Aliénor organise de nombreuses occasions de prestations publiques, en interne (Scènes ouvertes), et en partenariat avec différentes structures : réseau des médiathèques, Musée Sainte Croix (Poitiers), Musée des Beaux-Arts (Tours), Université de Tours, TAP, Conservatoire de Grand Poitiers et de Tours, association Villa Fontanella, la ville de Vouneuil-sous-Biard, l'UPCP Métives, etc.

La participation régulière des étudiants à ces concerts est une part importante de la formation.

**Concerts de deuxième et troisième année**

Les étudiants en deuxième année doivent réaliser un concert de 30 minutes (présentations comprises). Cette prestation est une évaluation intermédiaire et valide une partie de l'UE5. Pour le détail se reporter au REGLEMENT DES ETUDES

Les étudiants en S6 réalisent un concert de 45 minutes (présentations comprises). Cette évaluation valide une partie de la troisième année de formation. Pour les détails se reporter au REGLEMENT DES ETUDES.

**Cours commun à tous les départements d'études****Masterclasses**

La participation aux masterclasses et « Journées avec... » est obligatoire. Les cours et séminaires spécifiques, obligatoires pour les étudiants de chaque département, sont ouverts à tous les autres étudiants du pôle Aliénor en tant qu'auditeurs.

**Modalités d'évaluation et validation**

Les modalités d'évaluation et de validation de ces cours sont détaillées dans le REGLEMENT DES ETUDES

## UE 2 – HISTOIRE DE LA MUSIQUE

☒ Université de Poitiers

### *HISTOIRE DE LA MUSIQUE*

Les descriptifs complets des cours et les bibliographies sont disponibles dans le guide des étudiants du département de musicologie de l'université ainsi que les modalités de contrôle de connaissance.

### *Cours commun à tous les départements d'études (Université de Poitiers)*

---

#### *Semestre 1*

Musiques de transmission écrite  
Histoire de la musique du Moyen-Âge

#### *Semestre 2*

Musiques de transmission orales  
Histoire des musiques actuelles et jazz

#### *Semestre 3*

Histoire de la musique de la Renaissance  
Ethnomusicologie

#### *Semestre 4*

Histoire de la musique XVIIe et XVIIIe siècles  
Histoire de la musique tonale du XIXe et XX<sup>ième</sup> siècles

#### *Semestre 5*

Histoire des musiques expérimentales des XX<sup>ième</sup> et XXI<sup>ième</sup> siècles  
Musicologie thématique ethnomusicologie  
Musicologie thématique musiques actuelles et jazz

#### *Semestre 6*

Musicologie thématique Renaissance  
Musicologie thématique XVIIe et XVIIIe siècles  
Musicologie thématique musiques expérimentales des XX<sup>ième</sup> et XXI<sup>ième</sup> siècles  
Musicologie thématique musique tonale du XIXe et XX<sup>ième</sup> siècles

**CULTURE DES RÉPERTOIRES PRINCIPAUX**

Organisation	Cours ou sessions, 12h environ par semestre
Objectifs	Mettre l'étudiant en situation de se poser des questions, chercher, prendre du recul ; Interprétation historiquement informée <ul style="list-style-type: none"> <li>• chercher des informations pour situer précisément l'œuvre, le style, la forme ;</li> <li>• fonder son interprétation sur des connaissances : contexte historique, musicologique, organologique...</li> <li>• développer un regard critique sur les éditions ;</li> <li>• Initiation à la démarche de « recherche artistique », qui pourra être approfondie en master.</li> </ul>
Évaluation	Évaluation continue qui s'appuie sur la présence, la participation, et l'investissement dans les cours. Semestre 4 : Le dossier de programme du concert de fin d'année participe à l'évaluation de ce cours.

Exemples de contenu :

- Approche des claviers historiques : Jean-Pascal Guillot, Pascal Dubreuil, Dominique Ferran
- Corpus d'œuvres ou esthétiques : analyse, interprétation

**MATÉRIAUX MUSICAUX****Cours communs à plusieurs départements d'études****Analyse appliquée (cordes, piano et saxophone) DN2**

Organisation	4 cours avec chaque enseignant
Contenu	Cours d'analyse appliquée à l'interprétation, qui permettent d'aborder chaque style avec les outils appropriés. Ce cours aide notamment les étudiants à préparer le dossier de l'évaluation intermédiaire. Période baroque : approche de la rhétorique, formes et tempi des danses, ornementation, etc. Classique et romantique : forme sonate, concertos, musique de chambre, etc. XX <sup>ième</sup> et XXI <sup>ième</sup> siècles : langages et écritures contemporains.
Enseignants	Jean-Miguel Aristizabal, Séverin Treille, Benoît Sitzia

**Analyse appliquée (cordes et piano) DN3**

Contenu	Après avoir abordé le répertoire du XX <sup>ème</sup> et XXI <sup>ème</sup> siècle, l'étudiant devra réaliser une production numérique artistique (vidéo, podcast, enregistrement audio,...) centré sur le répertoire du XX <sup>ème</sup> et XXI <sup>ème</sup> siècle.
Enseignants	Rémi Durupt & Benoît Sitzia

➔ Se reporter au document cadre en annexe 3, page 31

**Piano****Transposition – réduction**

Niveau 1	Transposer un accompagnement au ton ; Réduire une partition de chœur
Niveau 2	Transposer un accompagnement du demi-ton à la tierce majeure Réduire un quatuor à cordes voire une pièce pour orchestre de type classique
Enseignante	Jacqueline Bensimhon

**Harmonie au piano**

Niveaux 1&2	Travail sur des cadences, des marches harmoniques avec des accords de 3 et 4 sons dans tous les tons ; Aperçu de différents styles ou « formules » d'accompagnements dans le but de pouvoir harmoniser au piano des chants populaires, des thèmes classiques voire romantiques... Approche de la basse continue à travers des pièces vocales et instrumentales ; notions stylistiques selon l'époque. Outils nécessaires à la réalisation de grilles de jazz.
Niveau 3	Approfondissement des styles, plus grand nombre de répertoires abordés. Importance plus grande accordée à l'improvisation (libre modale, tonale), la créativité, la construction du discours.
Objectifs	Être capable d'harmoniser au piano une mélodie de style classique ou romantique ; Réalisation au piano ou au clavecin d'une basse continue de moyenne difficulté en accompagnant un chanteur ou un instrumentiste.
Enseignant	François-Luc Chaurin

**LANGAGES PRINCIPAUX**

Organisation Cours réguliers ou sessions (modules de 12h) par groupes de 4 à 6 étudiants

**Déchiffrage**

Contenu Travail sur les difficultés de lecture au moyen de pièces du répertoire pianistique, d'accompagnement de pièces instrumentales ou vocales, ou de textes propres à l'étude du déchiffrage.

Niveau 1 Déchiffrer une pièce pour piano de difficulté moyenne d'un répertoire allant du XVIII<sup>ème</sup> siècle jusqu'à nos jours en la situant dans ses champs et département musicaux

Niveau 2 Déchiffrer une pièce pour piano et un accompagnement en les situant dans leur champ et département musical

Enseignante Jacqueline Bensimhon

Université

**ENJEUX DE LA MUSICOLOGIE - semestre 5**

Le cours de L3 « Enjeux de la musicologie » poursuit deux objectifs. D'une part, il présente aux étudiants de fin de premier cycle un panorama des tendances récentes de la discipline musicologique. D'autre part, ses modalités pédagogiques ont été pensées pour permettre l'acquisition de compétences spécifiques à la lecture et à la rédaction scientifiques. Le cours s'appuie sur un recueil d'environ huit articles récents de spécialistes réputés, en langue française ou anglaise, dans les domaines de la musicologie historique, de l'analyse musicale, de la performance, de l'ethnomusicologie, de la psychologie de la musique, etc. Les séances sont consacrées à une analyse du contenu et de la forme de chacun des articles (hiérarchisation des informations, enjeux principaux, assimilation d'un lexique et d'énoncés spécifiques). Les étudiants produisent ensuite individuellement une synthèse de chaque article qui donne lieu à une correction collective et individualisée qui leur permet d'évaluer précisément leur progression.

## UE 4 – PRATIQUE D'ENSEMBLE

☒ pôle Aliénor

### ***PRATIQUES D'ENSEMBLE***

#### ***Cours communs à plusieurs départements d'études***

---

#### ***Musique de chambre***

Coordination : Vlad Bogdanas (classique à contemporain)

Nota Bene : Chaque groupe d'étudiant sera encadré par un professeur, mais doit travailler aussi de façon autonome entre les cours.

### ***SESSIONS SPÉCIFIQUES***

Ces sessions, organisées par le pôle Aliénor et avec divers partenaires, visent à donner aux étudiants une expérience concrète des réalités du métier. Elles débouchent sur des prestations publiques dans des conditions proches des conditions professionnelles.

Organisation	24h environ aux semestres 2, 4 & 6.
Contenu	Projets spécifiques : pianoforte, deux pianos contemporains, session piano-percussions,....

## UE 5 – ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX

☒ Université de Poitiers  
☒ pôle Aliénor

### ÉDUCATION RYTHMIQUE

#### Atelier de danses traditionnelles

Contenus	Rythme : Utilisation du corps et de la voix en rapport avec le mouvement et sa dynamique. Pratique vocale : Dynamique de la voix dans le parler rythmé, le chant pour mener la danse. Danse : Pratique des pas de base de danses de répertoires de bal.
Organisation	S1 : 12h S2 : 9h
Remarque	<b>Prévoir une tenue souple et confortable, adaptée au mouvement.</b> L'atelier est mené principalement par les étudiants en musique traditionnelle. Au second semestre, chaque étudiant de DN1 est convié à participer ponctuellement à la mise en musique de l'atelier. L'atelier est ouvert à l'ensemble des étudiants du pôle Aliénor.
Enseignant	Benoît Guerbigny

### MÉDIATION ET OUTILS D'INSERTION

Compétences visées	Capacité à élaborer son parcours et ses objectifs professionnels ; Connaissance des métiers et du contexte professionnel ; Expérience du milieu professionnel : production, diffusion, création, enregistrement, etc Sensibilisation à la pédagogie, à la didactique, à la médiation Développement de l'autonomie en vue de la poursuite d'études en master ou de la professionnalisation.
<b>Semestre 1</b>	Cursus européens et mobilité ; Erasmus ; Outils méthodologiques : concevoir et présenter un programme ; mise en place d'un <i>Portfolio</i> ; Assister à un atelier pédagogique de DE2
Enseignants	Anne-Sophie Martinez, Claire Michon, Clément Joubert
<b>Semestre 2</b>	Outils méthodologiques : méthodologie du projet, gestion de planning et de calendrier, communication, etc. (en lien avec le projet, UE 6).
Enseignants	Barbara Tennesquin, Emmanuel Vranckx
<b>Semestre 3</b>	Culture professionnelle, histoire de la culture en France, politiques culturelles, cadres d'emploi (contrats, intermittence), droits des interprètes Point sur le stage d'immersion professionnelle
Enseignants	Différents enseignants
<b>Semestre 5 &amp; 6</b>	Diffusion, communication, médiation, aide aux projets
Objectifs et compétences visées	Il s'agit de travailler sur son propre projet artistique et la diffusion, de faire un point sur la programmation du monde de la musique et avoir des clés pour s'adapter au réseau et ainsi pouvoir déjà démarcher (à qui s'adresser ? comment ?)
Enseignantes	Sandrine Piquet, Clémence Vergnault

### INITIATION SONORISATION - S1

Objectifs	Connaître et savoir manipuler de façon élémentaire la chaîne du son de l'enregistrement à la diffusion.
Organisation	S1 : 6h
Enseignant	Anthony Malterre

***JOURNÉES D'ACCUEIL & DÉCOUVERTE PRATIQUES ARTISTIQUES - S1***

Les journées d'accueil sont obligatoires pour tous les nouveaux étudiants. Ils participent à des ateliers découvertes (improvisation, musique ancienne, musique contemporaine, danse traditionnelle, chant collectif,...) ainsi qu'aux réunions d'information.

***PROJET - PRATIQUE DE LA SCÈNE - S2***

Objectifs généraux	Améliorer la conscience de la scène : présence scénique, relation au public, le corps sur scène... Aborder tous les aspects d'un projet : préparation, conception, élaboration, présentation, contenu et forme du concert, afin de pouvoir les mettre en pratique de manière plus autonome par la suite (projet de réalisation musicale du cursus DE ou projets professionnels).
Contenus	Projet artistique réalisé en groupe, aboutissant à une présentation publique, relevant de la production et/ou de la création. Les cours apportent aux étudiants des éléments artistiques et scéniques. Le contenu du projet sera construit à partir des propositions des étudiants.
Organisation	Session de 20h
Enseignantes	Barbara Tenneguïn, Édith Gambier

***ENREGISTREMENT ET MONTAGE - S4***

1 journée théorique	Bref historique de l'enregistrement sonore ; Vue globale d'une chaîne d'enregistrement / mixage ; Différentes approches de la prise de son, essai de micros et comparaison ; Démonstration des possibilités techniques sur un enregistrement de studio existant (montage, mixage, ajout d'effets).
1 journée de pratique	Prise de son en petites formations ; expérimentation du montage.
Enseignant	Sylvain Kuntzmann

***PORTFOLIO***

Objectifs généraux	Chaque étudiant réalise un portfolio durant ses études. Cet outil de professionnalisation tend à évoluer tout le long de la vie professionnelle de l'étudiant et vise à valoriser ses connaissances et savoir-faire. Cette démarche de réflexion permet à l'artiste de se mettre en valeur à travers un outil qui peut prendre différentes formes à l'image de l'étudiant.
Contenus	Vidéos, photo, CV, liens internet, revue de presse, enregistrements...
Organisation	Les coordinateurs de chaque département d'étude suivent l'avancée du travail des étudiants lors de plusieurs rendez-vous. Le portfolio sera évalué au semestre 4.

→ Se reporter au document cadre à l'annexe 2, page 29

## UE 6 – ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX & STAGE

*Cours commun à tous les départements d'études*

☒ Université

### **LANGUES VIVANTES – S1, S2, S3, S4, S5, S6**

Contenus Langues proposées aux étudiants en licence de musique : anglais, allemand, espagnol.

N.B. : Les étudiants qui ont intégré le parcours immersion orchestre suivent une option qu'en S6. L'option de S4 est remplacée par le parcours immersion orchestre.

☒ pôle Aliénor

### **MUSIQUE ASSISTÉE PAR ORDINATEUR – S1, S2**

Contenus Travail sur logiciel de composition et de son

Objectifs Savoir maîtriser des logiciels de composition et de traitement du son

Enseignant Sylvain Kuntzmann

### **PRATIQUE CORPORELLE**

Les étudiants devront choisir parmi ces cours.

#### **Kinésithérapie du musicien**

Contenu	Identifier les situations, postures et pratiques à risque Identifier les pathologies et les moyens de les prévenir et de les traiter Savoir corriger les déséquilibres fonctionnels dus à la fatigue, aux mauvaises habitudes et aux changements de techniques de jeu Développer les pratiques corporelles individuelles grâce aux techniques de placement et de jeu corporel.
Organisation	15h au semestre 3. Pas de report possible sur le 2e semestre.
Enseignant	Arnaud Creusot

#### **Yoga**

Contenu	Description à venir
Organisation	15h au semestre 3. Pas de report possible sur le 2e semestre.
Enseignant	En cours de recrutement

### **STAGE D'IMMERSION PROFESSIONNELLE**

**Semestre 4 & 5** Les modalités des stages d'immersion dans le milieu professionnel ou de pratique artistique sont détaillées dans le DOCUMENT-CADRE « Stages et mises en situation professionnelle ». Ces stages sont élaborés par l'étudiant en concertation avec le coordinateur du département d'étude. Ils donnent lieu à un bilan écrit, pris en compte dans l'évaluation continue.

Exemples de contenus  
Diffusion : accueil public et artistes, régie (lumières, plateau, etc.), communication,  
Production/création : assister/participer à des répétitions/concerts au sein d'un ensemble professionnel ; Encadrement de pupitres dans des orchestres d'élèves, etc.  
Enregistrement : enjeux, présentation des différentes tâches et métiers, assister à des séances d'enregistrement ;  
Communication et approche des médias ; Factice instrumentale et lutherie

Remarque Le stage valide l'UE 6 des semestres 4 et 5 ; le rapport de stage participe à la validation de l'UE6 du semestre 6.

→ Se reporter au document cadre sur les stages à l'annexe 1, page 24

# MODALITÉS DE VALIDATION & D'ÉVALUATION

## RÈGLEMENT DES ÉTUDES

Le règlement des études est disponible en téléchargement sur le Cloud du pôle Aliénor. Il est très important de le consulter. Il comprend 7 parties :

- I - Présentation des formations et modalités d'accès
- II - Règlement des études de la formation menant au DNSPM et à la licence de musique
- III - Règlement des études de la formation menant au Diplôme d'État
- IV - Règlement des études de la formation menant au Master universitaire « Musique : recherche et pratiques d'ensemble »
- V - Dispositions générales aux formations
- VI - Parcours de formation
- VII - Règlement des études - étudiants étrangers

## CONSEIL DES ÉTUDES

Chaque fin de semestre, et pour un suivi individualisé des étudiants, le cas de tous les étudiants est examiné au regard des fiches d'évaluation et des retours sur les prestations publiques.

Ce conseil est amené à prononcer un avis notamment sur les validations à l'entrée, les projets de parcours, l'entrée en formation pédagogique : il assiste la directrice dans ses décisions.

C'est également le lieu des délibérations lorsqu'un étudiant est en difficulté pour la validation d'une UE, d'un semestre, ou d'une année.

## ASSIDUITÉ & PONCTUALITÉ

Pour tous les cours dispensés au pôle Aliénor et les travaux dirigés (TD) à l'université, **assiduité et ponctualité aux cours sont obligatoires.**

Il n'est pas autorisé de placer une répétition ou une prestation publique sur l'horaire d'un cours de l'université ou du pôle Aliénor.

Toute absence au pôle Aliénor doit faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès de la direction du département enseignement supérieur du pôle. Cette autorisation peut être refusée. Se reporter aux règlements intérieurs des 2 établissements.

## BARÈME

Ce barème, utilisé pour les unités d'enseignement évaluées au pôle est compatible avec le système européen de transfert de crédits (ECTS : *European Credit Transfer System*).

- Chaque note correspond à ce qui est attendu de l'étudiant à un moment donné de sa formation, par rapport au niveau à atteindre.
- Des notes intermédiaires sont possibles.
- Les enseignants occasionnels (stages et master - classes) remplissent une fiche d'appréciation formative, avec un commentaire.

Barème pôle Aliénor	Appréciation générale
18 et plus	Excellent à exceptionnel
17 16	Très bien
15 14	Bien
13 12	Assez bien
11 10	Satisfaisant (résultat minimum attendu)
9 8	Résultat en deçà des attentes, mais l'évaluateur a confiance dans la capacité de l'étudiant à recouvrer le niveau attendu
< 8	Résultat insuffisant et inquiétude quant à la capacité d'atteindre les objectifs visés. En-dessous de 7 : résultat très insuffisant

Certains cours sont validés sans note, mais avec un quitus (certificat de présence et de participation) :

*ecc* : évaluation continue sur certificat de participation

*ecn* : évaluation continue notée

*e* : examen noté

Quelques enseignements ont un barème d'évaluation spécifique : Stages d'immersion professionnelle (DNSPM et Master)

# RÉFÉRENTIEL DE FORMATION PIANO

---

## Répertoire

Durant les 3 années du DNSPM le répertoire suivant doit avoir été travaillé *a minima* :

- Une grande pièce de JS Bach ou des pièces de Rameau, Couperin, Scarlatti (si possible en lien avec le domaine de la musique ancienne)
- 2 œuvres parmi les sonates de Haydn et de Mozart, ou autres formes telles que les Variations (si possible comportant un travail sur piano-forte)
- 2 œuvres parmi les sonates de Beethoven, sonates, Impromptus et Moments Musicaux de Schubert, grandes pièces de Schumann, Chopin et Brahms (si possible comportant un travail sur instrument romantique)
- Une œuvre de l'époque moderne, de l'école française ou d'une école nationale
- Une œuvre d'esthétique contemporaine (sérielle ou post-sérielle, œuvre ouverte, de théâtre musical, faisant appel à divers modes de jeu)
- 3 mouvements de 3 sonates avec un instrument mélodique ou ensembles de mélodies/lieder, d'esthétiques différentes

L'étudiant doit aussi avoir :

- Travaillé un concerto ou mouvement de concerto
- Travaillé sur pianos historiques
- Abordé le répertoire à 4 mains et/ou à 2 pianos

## Concerts du 4<sup>o</sup> semestre et de fin d'études

### Constitution des programmes

Pour constituer ces programmes, l'étudiant doit pouvoir puiser dans le répertoire travaillé en cours depuis son entrée en formation. De cette façon la période principalement consacrée à la préparation de l'épreuve est d'une durée raisonnable et n'est pas une mise entre parenthèses des études.

Un programme thématique est possible. Il doit toutefois comprendre des œuvres d'au moins 2 esthétiques ou périodes différentes. Il doit également permettre d'apprécier des compétences et qualités diverses.

Une sonate pour instrument mélodique et piano peut être incluse à l'une ou l'autre des deux parties du programme (concert de fin d'études : soit à la partie de 30', soit à la partie de 15').

### Critères d'évaluation des concerts de fin d'études (DNSPM, DE) et concerts de S4

- Conformité aux attentes indiquées dans le chapitre du règlement des études consacré à ce moment d'évaluation ;
- Qualité du dossier (concert de S4, concert de fin d'études DE) ou du programme destiné au public (concert de fin d'études S6);
- Programme varié et présentant un bon intérêt artistique ;
- Qualité artistique des prestations d'ensemble ; capacité à s'entourer d'une équipe de partenaires d'un bon niveau artistique et à soutenir, dans la préparation et sur scène, la responsabilité artistique de l'ensemble ;
- A titre individuel, faire preuve d'une très bonne maîtrise instrumentale ou vocale, au service d'une expression artistique exigeante, engagée et aboutie ;
- Capacité à mener une médiation avec le public bien adaptée à celui-ci et artistiquement pertinente.

# ANNEXE 1 : DOCUMENT CADRE SUR LES STAGES

---

## STAGES ET MISES EN SITUATION PROFESSIONNELLES DNSPM & MASTER

Ce document est communiqué aux structures d'accueil, aux tuteurs de stage et aux étudiants, afin que tous disposent des mêmes informations.

### Principes généraux<sup>1</sup>

Les stages et les mises en situation professionnelle visent à donner aux étudiants une expérience concrète des réalités du métier et à favoriser ainsi leur insertion.

Les stages, comme les mises en situation professionnelle, ont une **finalité pédagogique**.

## LE STAGE

### I – Définitions

Le stage est généralement une **expérience individuelle** : un étudiant placé dans une équipe professionnelle. Des formules de stages bénéficiant à un groupe d'étudiant peuvent exceptionnellement être mis en place.

Il fait l'objet d'une **convention de stage**, signée par le pôle Aliénor, la structure d'accueil et chaque étudiant. (cf. VII – 1)

**Le stage peut être de deux natures : immersion dans le milieu professionnel ou pratique artistique.**

#### *Le stage d'immersion dans le milieu professionnel*

Ce type de stage permet à l'étudiant de mieux connaître son futur univers professionnel, dans les dimensions autres que l'interprétation artistique telles que l'administration, la médiation, les relations avec les publics, l'organisation de la production ou de la diffusion, les dimensions techniques et technico-artistiques. **Il doit avoir un contenu en rapport avec l'activité artistique.**

Ce stage aidera l'étudiant à conforter son projet professionnel, à mieux comprendre les diverses dimensions de la formation qui lui est dispensée, en élargissant sa connaissance des réalités des métiers.

#### *Le stage de pratique artistique*

Ce type de stage permet à l'étudiant de participer au travail artistique de la structure d'accueil. Il peut ne pas aboutir à une présence sur le plateau.

Des collaborations entre le pôle Aliénor et des structures de création ou de diffusion (ex : orchestres), peuvent néanmoins conduire à des actions à **visée pédagogique** pour un groupe d'étudiants, forme collective du stage, pouvant donner lieu à une ou plusieurs représentations devant un public.

En cas de production devant un public, la présence d'étudiants du pôle Aliénor et les conditions d'élaboration du spectacle doivent être clairement indiquées au public, sur tous les supports de communication.

### II – Durée du ou des stages

Avant la fin de ses études, l'étudiant devra avoir suivi un volume horaire minimum de 70 heures de stage (deux semaines à temps plein environ).

Ce volume horaire peut être fractionné en plusieurs stages (3 au maximum) auprès de structures d'accueil différentes.

Toutefois la durée minimum d'un stage auprès d'une structure est de 3 jours, ou 18 heures.

Dans le cadre d'un deuxième DNSPM, l'étudiant aura à suivre un stage supplémentaire pour le 2<sup>ème</sup> DNSPM.

La durée journalière du stage ne doit pas dépasser 8h, sauf dérogation.

#### *Étudiants en DNSPM/Licence*

Le (ou les) stage(s) est (sont) valorisés dans la maquette en 2 et 3<sup>ème</sup> année de formation. Toutefois, il est possible d'en réaliser dès la 1<sup>ère</sup> année de formation.

#### *Étudiants en MASTER « musique : recherche et pratique d'ensemble »*

Le stage est préparé au cours de la 1<sup>ère</sup> année et doit être effectué au cours de la 2<sup>e</sup> année.

Il peut être remplacé par une mise en situation professionnelle organisée par le pôle Aliénor (cf page 3), ou une validation de l'expérience professionnelle.

Volume horaire minimum 35h, de préférence en un seul stage, mais pouvant être réparti en 2 stages.

### III – Stage à l'étranger

#### *Hors cadre Erasmus*

Pour les stages à l'étranger, les dispositions sont les mêmes que pour un stage en France. La convention sera rédigée en anglais.

#### *Dans le cadre du programme Erasmus +*

La charte Erasmus « élargie » permet aux étudiants qui le souhaitent d'effectuer un stage à l'étranger dans le cadre de ce programme. La durée d'un stage dans le cadre d'Erasmus + est de 2 mois minimum. Pour cette raison, les stages Erasmus doivent plutôt être envisagés dans le cadre d'un master.

---

<sup>1</sup> Ce document-cadre reprend les principales préconisations de la circulaire préparée par le ministère de la culture et le ministère du travail.

## IV – Modalités de préparation et de déroulement du stage

### IV – 1 Recherche du stage

Elle incombe à l'étudiant ; celui-ci peut demander conseil au coordinateur de son département d'études, à son professeur référent, à la responsable de la formation au DNSPM. Lors de sa prise de contact avec la structure d'accueil, l'étudiant doit exposer les conditions du déroulé du stage à cette structure, à l'aide du présent document cadre. Cette recherche doit être commencée rapidement, et l'étudiant doit faire une proposition au plus tard lors du rendez-vous individuel du semestre 3 avec le coordinateur du département.

*Nota Bene : pour les cordes, c'est Christine Tessier qui suit tous les stages.*

### IV – 2 Période de stage

Le stage peut être effectué

#### 2. Pendant la période de cours :

Dans ce cas, l'étudiant doit communiquer en même temps que la demande de convention de stage complètement renseignée, et au plus tard 1 mois avant le début du stage, les dates à l'aide du formulaire de demande d'autorisation d'absence afin de négocier le calendrier. Le coordinateur du département d'études ou la direction peuvent refuser un stage si celui-ci occasionne trop d'absences, ou des absences dont les conséquences sont trop importantes (musique de chambre par exemple).

*Nota Bene : le stage ne peut pas se dérouler sans cette autorisation d'absence.*

#### 2. Pendant les périodes de vacances universitaires, à l'exception de la période de fermeture du pôle Aliénor (20 juillet-20 août environ suivant les années).

*Nota Bene : Les étudiants ayant fait une demande de mobilité Erasmus pour une période couvrant tout ou partie du DN2 ou DN3 doivent anticiper leur(s) stage(s) en DN1 ou DN2.*

*La totalité des stages doivent être effectués, et le rapport remis, **avant le 15 mars du dernier semestre d'études**. Au-delà de cette date, l'étudiant devra se réinscrire l'année suivante (à l'Université et au pôle Aliénor) pour obtenir le DNSPM et la licence ou le Master.*

### IV – 3 Procédure administrative

1. L'étudiant doit demander conseil au coordinateur du département d'études (DNSPM) ou du Master, qui juge du bien-fondé du stage, de sa durée et des dates.
2. **Deux mois au plus tard avant le début du stage**, l'étudiant doit remplir et faire remplir par le coordinateur et par l'entreprise d'accueil une demande de convention de stage (feuille à se procurer sur le cloud ou auprès de Christelle Herbin). Une fois cette feuille remplie complètement et retournée au pôle Aliénor, **au plus tard un mois (hors vacances)** avant le début du stage, la convention pourra être rédigée et signée.

Il peut dans certains cas particulier (stage en milieu complexe) être prudent d'anticiper et notamment de demander qui signe la convention et sous quelle échéance.

*Nota Bene : **Il faut impérativement que la convention de stage soit signée** par les trois signataires (étudiant, entreprise d'accueil et pôle Aliénor) **15 jours avant le début du stage**. Au-delà la convention ne pourra plus être traitée administrativement et le stage ne pourra pas avoir lieu*

Voir un rétro-planning pour les étudiants en DNSPM en annexe 1

## V – Évaluation du stage

### Rapport de stage

Pour chaque stage effectué, l'étudiant doit rendre au pôle Aliénor un rapport de stage de 5 à 10 pages, **en l'envoyant en pdf** au coordinateur.

Si l'étudiant effectue plusieurs stages de même nature, il peut rendre un seul rapport de stage faisant état de ses différentes expériences<sup>2</sup>.

*Nota Bene : Pour la rédaction de ce rapport, l'étudiant peut s'appuyer sur les éléments proposés en annexe 2.*

### Modalités d'évaluation

#### Étudiants en DNSPM/Licence

L'évaluation du stage est faite par le coordinateur du département d'études<sup>3</sup> et participe à la validation de l'UE 4 et de l'UE 5 au semestre 5 pour les départements de Tours ; de l'UE6 aux semestres 4 et 5 pour les départements de Poitiers.

- La validation du stage prend en compte :
  - le ou les stages effectués (conventions de stage)

<sup>2</sup> Lorsqu'un étudiant effectue des stages supplémentaires au-delà de la durée de 70 heures, et qu'un ou plusieurs rapports ont déjà été rédigés pour les stages précédents, le rapport de stage est facultatif.

<sup>3</sup> Christine Tessier pour les cordes

- la ou les fiches d'appréciation des tuteurs

La note correspond au barème spécifique suivant :

14 : très bon ensemble

12 : bon ensemble

10 : ensemble satisfaisant

8 : ensemble insuffisant (non validé)

6 : ensemble très insuffisant (non validé)

- L'évaluation du rapport de stage, participe à la validation de l'UE4 du semestre 5 pour les départements de Tours et l'UE6 du semestre 6 pour les départements de Poitiers, selon le barème habituel appliqué à tous les enseignements du pôle Aliénor.

### ***Étudiants en MASTER « musique : recherche et pratique d'ensemble »***

#### ***Le stage participe à la validation de l'UE 2 au semestre 4***

Le stage est validé sur quitus (certificat de présence).

Il peut faire l'objet d'une validation de l'expérience professionnelle.

### **VI – Demandes de validation concernant les stages (DNSPM et Master)**

Des validations des acquis antérieurs concernant les stages peuvent être demandées. Selon les cas, elles suivent des procédures différentes :

#### **Étudiants inscrits dans le « Parcours orchestre » au sein de l'Orchestre de chambre Nouvelle-Aquitaine**

Ce parcours tient lieu de stage, et valide entièrement les UE 4 au semestre 5 et 6 (DNSPM). Les étudiants doivent rédiger un rapport de stage (voir plus haut) pour valider l'UE 5 du semestre 5.

#### **Procédure pour étudiants intermittents du spectacle**

Demande de validation avec justificatifs : procédure normale, au plus tard en septembre du 3<sup>e</sup> semestre (DNSPM) ou à la fin du second semestre (master). Si la demande est acceptée, l'étudiant aura une validation totale des stages.

#### **Procédure pour les étudiants impliqués dans un ensemble constitué justifiant d'activité régulière**

La demande de validation (avec justificatif) doit également être effectuée au plus tard au début du 3<sup>e</sup> semestre (DNSPM) ou à la fin du second semestre (Master).

En cas de validation, la moitié seulement des 70h de stage sont validées. L'étudiant (DNSPM) devra donc effectuer 35h de stage.

La procédure de validation est en deux temps :

##### 1<sup>o</sup> temps - admissibilité de la demande

Elle est prononcée par le conseil des études ou par le conseil pédagogique.

##### 2<sup>o</sup> temps - validation de la demande

Si la demande est admissible, l'étudiant doit fournir :

##### A. Un dossier de justificatifs

Contrat, liste de concerts, conventions, dossier de presse, statuts si association, et tous les justificatifs indiquant l'engagement de l'étudiant au sein de l'ensemble.

##### B. Un rapport

Équivalent du rapport de stage (voir annexe 2), il doit mettre en valeur les compétences développées dans le cadre de l'activité régulière en ensemble.

### **VII – Structures d'accueil et tuteurs**

#### ***VII – 1 Convention de stage***

La convention de stage précise notamment :

- l'objet
- les objectifs pédagogiques
- les dates et la durée
- le nom et la fonction du tuteur dans la structure d'accueil
- les modalités d'évaluation
- les conditions d'accueil (horaires, locaux, remboursement de frais, etc.)
- la gratification éventuelle

Elle doit par ailleurs comprendre toute information permettant de préciser le déroulement du stage et de clarifier les engagements de l'étudiant, de la structure d'accueil et du pôle Aliénor.

Dans le cas où l'activité du stagiaire implique un travail de nuit, le dimanche ou les jours fériés, ce point doit être précisé par la structure d'accueil avant la signature de la convention. Ce cadre particulier doit rester exceptionnel et doit être justifié par l'activité de la structure d'accueil du stage.

#### ***VII – 2 Conditions matérielles d'accueil des stagiaires***

La structure d'accueil veillera à offrir au stagiaire les moyens matériels nécessaires à l'accomplissement de sa mission. Si le stage nécessite des déplacements sur d'autres sites que celui de la structure d'accueil, le stagiaire bénéficiera des mêmes facilités ou remboursements de transport que les employés sous contrat.

#### ***VII - 4 Régime de protection sociale et assurance***

Pendant la période du stage, l'étudiant conserve son statut d'étudiant et la protection sociale en découlant.

#### ***VII - 5 Le tuteur***

Chaque étudiant a deux personnes référentes pour le stage :

- au pôle Aliénor, le coordinateur du département d'études,
- un tuteur dans la structure d'accueil.

Ces deux personnes conviennent des objectifs et modalités du stage, veillent à l'articulation entre les finalités du cursus de formation et celles du stage, s'informent des difficultés éventuelles lors de son déroulement. Le tuteur encadre et accompagne le stagiaire pendant toute la durée de son stage.

À l'issue du stage, et au plus tard 15 jours après la fin du stage, le tuteur remet au pôle Aliénor la fiche d'appréciation qui accompagne la convention, renseignée en y proposant des éléments d'évaluation. Une liste de critères d'appréciation est proposée en annexe 3.

#### ***VII - 6 Gratification***

Lors des stages, y compris ceux durant lesquels l'étudiant participe à une représentation devant un public, aux côtés de professionnels salariés, une gratification peut être envisagée. Celle-ci correspondra alors au minimum à 15 % du plafond horaire de la Sécurité sociale. En deçà de ce seuil, la gratification n'est pas soumise à cotisations sociales.

## LA MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

La mise en situation professionnelle est une expérience collective. **Ce n'est pas un stage.** Elle place l'étudiant dans une situation proche des conditions professionnelles d'exercice du métier, mais est organisée par le pôle Aliénor, le cas échéant en collaboration avec un ou des partenaires. Il s'agit par exemple du travail d'une classe ou d'un groupe d'étudiants avec un chef d'orchestre, ou d'un spectacle d'étudiants élaboré par l'équipe pédagogique. Elle peut donner lieu à une présentation devant un public.

Les mises en situation professionnelle peuvent également prendre la forme de sessions suivies dans le cadre d'un orchestre de jeunes ou d'une académie d'été, à condition qu'une convention en précise les objectifs.

**NB : Les mises en situation professionnelles organisées par le pôle Aliénor**

- **ne dispensent pas les étudiants d'effectuer un stage avant la fin de leur cursus<sup>4</sup>**
- font également l'objet d'une convention tripartite entre l'étudiant, le pôle Aliénor, et l'autre établissement ou structure de production/ diffusion,
- ne peuvent donner lieu à gratification.

## ANNEXES

### ANNEXE 1

Rétro-planning pour les étudiants en DNSPM :

- DN1- début S2 : Médiation et outils d'insertion : « Point sur les stages »
- DN2-S3 septembre/octobre rendez-vous individuel : proposition de l'étudiant au coordinateur
- DN2 - début S4 : Médiation et outils d'insertion « Point sur les stages »
- Entre la 1<sup>o</sup> participation (en DN1) au « Point sur les stages » et le 15 mars de DN2 : l'étudiant cherche un stage et présente son projet au coordinateur.
- Au plus tard le 15 mars de DN2, l'étudiant retire la demande de convention de stage sur le cloud ou auprès de Christelle Herbin.
- La convention est établie
- DN2-S4 ou DN3-S5 (au plus tard début DN3-S6) : le (les) stage(s) est (sont) effectué(s)
- DN3-S5 Rapport à rendre **au plus tard le 15 mars.**

### ANNEXE 2

Éléments du rapport de stage (à destination des étudiants)

Les points ci-dessous sont une liste **non exhaustive**, pour vous aider à rédiger un rapport de stage. En fonction de la nature du stage (« immersion dans le milieu professionnel » ou « pratique artistique »), vous déclinez ces questions différemment.

- La structure qui vous a accueilli : son activité, l'équipe, l'organisation, le tuteur, etc.
- Le déroulement et le contenu du stage : missions et activités qui vous sont confiées, moyens mis en œuvre, difficultés rencontrées, éléments d'auto-évaluation, etc.
- Bilan : ce que vous retirez sur le plan personnel et professionnel ; connaissances et compétences ; comment utiliser ce nouveau savoir-faire dans votre pratique professionnelle de musicien ? en quoi votre pratique professionnelle a-t-elle pu s'enrichir de cette expérience ?

### ANNEXE 3

Critères à destination des tuteurs pour établir la fiche d'appréciation :

- qualité de la préparation
- engagement, ponctualité, attitude et comportement
- ouverture, réceptivité, qualités relationnelles
- connaissances, compétences
- compréhension des enjeux, adaptation au contexte professionnel dans tous ses paramètres (artistiques, administratifs, etc.)
- adaptabilité, réactivité
- progression durant le stage

**NB :** cette liste non exhaustive doit être adaptée en fonction de la nature du stage (« immersion dans le milieu professionnel » ou « pratique artistique »).

Cette fiche d'appréciation doit être apportée par l'étudiant au tuteur et transmise à Christelle Herbin à l'issue du stage.

---

<sup>4</sup> À l'exception des étudiants en Master pour lesquelles dans certains cas, une mise en situation professionnelle pourra remplacer une période de stage sur les 2.

# ANNEXE 2 : DOCUMENT CADRE SUR LE PORTFOLIO

---

## PORTFOLIO DNSPM

### Définition

« Le portfolio existe depuis longtemps. En effet, les artistes, les mannequins, les photographes, les écrivains, les acteurs et les architectes, entre autres, l'utilisent pour démontrer leur talent et pour se faire connaître des employeurs en leur présentant leurs productions les plus significatives »<sup>5</sup>.

C'est un **dossier personnel évolutif** dans lequel les acquis de formation et les acquis de l'expérience d'une personne sont définis et démontrés en vue d'une reconnaissance par un établissement d'enseignement ou un employeur.

Il se caractérise principalement par le projet artistique professionnel de l'étudiant, par le choix des documents et par la réflexion à apporter.

### Objectifs

« Le portfolio est donc à la fois un outil tangible et un processus de réflexion qui amène l'étudiant à élaborer son propre cadre de référence »<sup>6</sup>.

Principaux objectifs :

- Réaliser une synthèse de sa formation en vue de l'insertion professionnelle ;
- Regrouper en un seul « lieu » les travaux et expériences significatifs appelés à évoluer au fil de sa vie professionnelle ;
- Développer sa capacité à se présenter professionnellement
  - Exposer son projet personnel, ses valeurs, son expérience professionnelle artistique ;
  - Choisir les documents pertinents en fonction de l'objectif recherché.

### Cahier des charges – Contenu et forme

Tout au long de la formation, l'étudiant compile un dossier professionnel qui constitue une « carte d'identité » en vue de l'insertion professionnelle (dossier de présentation pour de futures candidatures par exemple).

Les travaux réalisés dans le cadre des études ou en marge de celles-ci doivent pouvoir faire l'objet d'une présentation synthétique et sont appelés à servir et à évoluer au long de la vie professionnelle.

### Contenu

La pertinence du contenu du portfolio repose sur des choix personnels ; la liste ne peut donc pas être exhaustive.

Chaque document doit être explicite et concis.

Curriculum Vitae : il est nécessairement synthétique, et tient sur une seule page.

### Présentation personnelle de l'artiste

- Biographie
- Photos
- Programmes de prestations publiques
- Enregistrements et vidéos : concerts, spectacles, projets, maquettes
- Champs esthétiques et répertoires privilégiés
- Liste des œuvres travaillées (musique de chambre, solo)
- Sélection d'articles de presse

### Forme

Ce travail devra avoir les caractéristiques d'un document professionnel (qualité de la présentation).

Sa forme est libre ; elle doit être au service d'une présentation authentique de votre personnalité.

Exemples : site web (portfoliobox.net), blog, page facebook, fichier sur clé USB, support papier, etc.

*NB : Le cursus DE contient un module « portfolio de l'enseignant » relié à la préparation aux entretiens professionnels. Si l'étudiant envisage cette formation et qu'il a déjà une expérience de médiation, transmission, enseignement, son portfolio peut intégrer une partie consacrée à cette expérience :*

- *Perspectives et finalités de l'enseignement : valeurs, objectifs, répertoires et esthétiques ;*
- *Synthèse d'un projet réalisé avec des élèves.*

Le portfolio doit être rendu au coordinateur du département d'études le 6 mai 2024.

---

<sup>5</sup> Université du Québec, Trois- Rivières [http://www2.uqtr.ca/hee/site\\_1/index.php?no\\_fiche=96](http://www2.uqtr.ca/hee/site_1/index.php?no_fiche=96)

<sup>6</sup> Université du Québec, Trois- Rivières [http://www2.uqtr.ca/hee/site\\_1/index.php?no\\_fiche=313](http://www2.uqtr.ca/hee/site_1/index.php?no_fiche=313)

# ANNEXE 3 : DOCUMENT CADRE ANALYSE APPLIQUÉE

## Étudiants concernés

### Formation au DNSPM

- 2e année : Analyse appliquée (UE 3 Matériaux musicaux) : étudiants de cordes, piano et saxophone
- 3e année : Analyse appliquée (UE 3 Matériaux musicaux) : étudiants de cordes et piano

### Formation au DE

- DE 2e année : Analyse appliquée (UE3 Culture du domaine) : étudiants des domaines classiques
- DE 3e année : Analyse appliquée (UE3 Culture du domaine)
  - o tous les étudiants des domaines classiques
  - o les étudiants en DE de Formation musicale

## Objectifs

- Approfondir la culture des répertoires de son instrument en lien avec la pratique de ces répertoires
- Identifier les différents courants et esthétiques de l'époque baroque au XXIe siècle et en cerner les enjeux
- Approcher les répertoires d'autres instruments
- Être capable de parler de ces répertoires et les transmettre à un public

## Contenus DN2 / DE2

Approche des répertoires baroques, classiques, romantiques, XXe et XXIe siècles par l'analyse des œuvres jouées par les étudiants (en cours de répertoires principaux, musique de chambre, orchestre). Mise en relation entre contexte, culture, analyse et interprétation.

## Contenus DN3 / DE3

Ce cours est centré sur les musiques des XXe et XXIe siècles.

### Semestre 5 (Benoît Sitzia)

Présentation, à partir d'enregistrements et de partitions écoutés et commentés ensemble, des grands changements dans la pensée musicale au XXe siècle, l'évolution de la conception de la musique, la nature du matériau musical, l'écoute... et leurs conséquences sur les différents paramètres de l'écriture et l'aspect des partitions. Ce cours permet de développer une méthode de travail d'interprétation des répertoires concernés.

### Semestre 6 (Rémi Durupt)

L'enseignant aide les étudiants à affiner leurs idées en vue de la restitution des travaux. Il les aide à formuler et développer le contenu en tenant compte de la faisabilité matérielle, de l'intérêt du propos et de la cohérence avec toutes les propositions de la promotion.

Les étudiants préparent un projet dans un format numérique, collectivement dans la mesure du possible. Le contenu et la forme de ce projet sont libres : choix de l'œuvre ou d'une thématique, vidéos, podcast, document écrit, site, etc.

Les étudiants doivent travailler sur la préparation d'une seule œuvre, il ne s'agit pas de réaliser un projet d'une heure mais de privilégier la qualité de travail sur une seule œuvre expliquée et interprétée.

Le public visé est un public « averti » initié ou non.

NB :

- o *Ce projet peut être en lien avec le programme du concert de fin d'études de DN ou DE, mais ça n'est pas une obligation.*
- o *Les étudiants en DE peuvent utiliser le projet réalisé (dans un format numérique : audio, vidéo, pdf, ppt, etc) comme « production complémentaire » pour leur concert de fin d'études **uniquement s'il est en relation avec leur programme. Dans ce cas, la pièce concernée doit faire partie du programme du concert.***

## Évaluation / validation du cours

### Semestres 3 et 4

Évaluation en contrôle continu noté.

D'un cours à l'autre, l'enseignant donne des travaux à faire : écoute, analyse, etc.

### Semestre 5

Au semestre 5, ce cours est évalué sur la présence, l'engagement, la participation et le travail fourni qui peut être demandé par l'enseignant d'un cours à l'autre (écoute, analyse, etc)

### Semestre 6

Au semestre 6, la réalisation du projet valide le cours.

## Critères et modalités d'évaluation pour le semestre 6 :

- Connaissances du répertoire XXe XXIe
- Construction d'un discours qui explicite le lien entre l'analyse de l'œuvre et l'interprétation
- Prise en compte du public visé
- Réalisation d'un support ou concert de qualité

L'évaluation du semestre 6 sera réalisée par l'enseignant qui tiendra compte du travail du semestre (travail et respects des échéances) et de la réalisation finale.

Soutiens et partenaires du pôle Aliénor

